



Recueil de bonnes pratiques 2023

Jean Hénaff SAS

Le Réseau Produit en Bretagne s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale et demande donc à chacun de ses membres de renseigner, chaque année, son recueil de bonnes pratiques en matière de RSE, sur l'année écoulée. Ce rapport annuel permet à l'entreprise de resituer ses actions dans le temps pour piloter son action RSE et ainsi identifier les points restant à améliorer. Le recueil de bonnes pratiques le plus récent est affiché sur la page de présentation de l'entreprise, sur le site www.produitenbretagne.bzh

Conditions et relations de travail

Qualité de vie au travail

Création et mise en place par la direction d'un baromètre social annuel où le critère de fierté au travail arrive tête. L'ensemble des critères débouche sur un plan d'actions suivi tout au long de l'année.

Information du personnel / entretiens annuels

Evolution de la journée annuelle entreprise vers un format permettant la participation à des ateliers conçus et animés en interne autour des piliers de notre démarche RSE Be good 2030 ; retours très positifs de toutes et tous avec décision de reconduire l'évènement chaque année sous le nom "Be good deiz"

Préservation de l'environnement

Prévention de la pollution (eaux usées, gaz à effet de serre...)

Partage individualisé aux éleveurs de porcs en vif de leurs résultats d'analyse de cycle de vie en vue de la réalisation d'un bilan carbone groupe. Ces retours à l'échelle de chaque exploitation ont permis de mettre en avant des pistes d'amélioration personnalisées en cours de validation.

Prévention et protection contre les atteintes à l'environnement naturel et à la biodiversité

5 actions réalisées dans l'année en lien avec l'Association régionale Bretagne Vivante spécialisée dans la protection de la biodiversité dont :

- mise en place d'un plan de préservation du vallon de Kerudalem à proximité du site de production,
- installation de 17 nichoirs homologués à hirondelles sur le site de production.

Savoir faire / Certifications

Certifications qualité / environnementales

IFS : maintien de notre certification au niveau supérieur alors que les critères progressent en niveau d'exigence.

USDA : renouvellement de notre agrément vétérinaire, très exigeant, qui maintient notre éligibilité à l'exportation de nos produits aux USA.